



UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 05 octobre 2023

Le statut d'étudiant d' « aidant familial » reconnu à l'UBS

Un nouveau régime Spécial d'Études voit le jour à l'Université Bretagne Sud ! L'université a adopté ce nouveau statut d'« Étudiant-aidant » qui permet à un étudiant qui aide un proche d'être désormais reconnu à l'université. Concrètement, tout étudiant qui aide un proche au quotidien ou qui apporte de l'assistance, des soins ou du soutien non rémunéré à une personne de son entourage (frère, sœur, parent, conjoint) dépendante en raison d'un handicap, de la vieillesse ou d'une maladie grave peut bénéficier du Régime Spécial d'Études (RSE) de l'étudiant-aidant. Ce nouveau régime s'inscrit dans un contexte national qui vise à accorder 4 points de charge supplémentaires pour l'attribution d'une bourse sur critères sociaux, mesure gérée par le CROUS qui étudie les dossiers pour leur obtention.

Animations pour les parents-enfants

Les vendredi 6 et le 13 octobre à Lorient et Vannes, avec les « Petits débrouillards », venez comprendre comment fonctionne le stress, et comment il peut être un allié, tant qu'il est bien dosé, ou bien venez allumer une LED avec du sel, produire de l'hydrogène avec du bicarbonate, propulser

Conférence de presse : le statut d'étudiant "Aidant familial" reconnu - Jeudi 5 Octobre - De 11H à 12H - Présidence - VANNES

Une étude réalisée montre que les jeunes adultes aidants seraient entre 10 et 16% dans l'enseignement supérieur. Conformément à la politique d'inclusion engagée par notre établissement autour d'une politique d'information et de sensibilisation au handicap, la commission de la formation et de la vie universitaire de l'UBS a alors proposé de prendre en compte la situation de l'étudiant-aidant familial. L'étudiant-aidant peut formuler sa demande au moment de son inscription à l'université ou au cours de l'année.

En plus de cette mesure volontariste, la recherche menée par le laboratoire PREFICs (Laboratoire en sciences humaines et sociales) à l'UBS sur les questions de l'aide depuis 2017 va déboucher sur une grande enquête à l'automne auprès de tous les étudiants. Cette enquête permettra de repérer cette population fragile et de mettre en place une information, un aménagement dans l'organisation et le déroulement des études et/ou examens, suite à une évaluation de sa situation par une assistante du service social étudiant de l'Université.

Est considéré comme aidant familial :

- l'étudiant conjoint, concubin ou pacsé avec une personne en situation de handicap.
- familial l'étudiant ascendant, descendant ou frère ou sœur d'une personne en situation de handicap, dont il assume la charge.
- toute personne qui réside avec une personne en situation de handicap ou une personne dépendante et qui entretient des liens étroits et stables avec elle.

Dans le cadre de la journée nationale de l'aide le 06 octobre, l'UBS propose un point presse pour présenter sa nouvelle mesure en faveur de l'étudiant aidant.

Il permettra de présenter ce nouveau statut en présence de :

- Anne Elain, Vice-Présidente Vie des Campus, en charge de la santé, du handicap et de la politique documentaire
- Frédéric Pugnière Saavedra, enseignant-chercheur en sciences humaines et sociales
- Gilles Gasselin, Directeur du Pôle Étudiant Prévention santé et handicap

[+ d'infos](#)

Contacts :

- **Anne ELAIN** - Vice-Présidente Vie des Campus, en charge de la santé, du handicap et de la politique documentaire - anne.elain@univ-ubs.fr
- **Stéphanie RENARD** - Chargée de mission « inclusion et lutte contre toutes les discriminations » et référente laïcité
- **Frédéric PUGNIERE-SAAVEDRA** - Enseignant-chercheur en sciences humaines et sociales - frederic.pugniere-saavedra@univ-ubs.fr
- **Gilles GASSELIN** - Directeur du Pôle Étudiant Prévention santé et handicap - gilles.gasselin@univ-ubs.fr

Informations pratiques

Du 6 au 16 octobre.

[+ d'infos sur la programmation complète](#)

Contacts

Linda LE METAYER – linda.le-metayer@univ-ubs.fr – 06 68 78 11 00

Laurence LECOMTE – laurence.lecomte@univ-ubs.fr



Université Bretagne Sud

Service communication
27 rue Armand Guillemot
CS 7030 56 321 Lorient

Composantes de l'Université Bretagne Sud : *Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'Ingénieur • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche dont 5 labellisés CNRS.*